

EXTRAIT
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 6 novembre 2017

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

- Etaient présents : Monsieur Frédéric BIERRY, président
- Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents
- Madame Alfonsa ALFANO, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Martine JUNG, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Monsieur Serge OEHLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires
- Procuration(s) : Madame Michèle ESCHLIMANN ayant donné pouvoir à Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Philippe MEYER ayant donné pouvoir à Madame Chantal JEANPERT, Madame Françoise BEY ayant donné pouvoir à Monsieur Serge OEHLER, Monsieur Mathieu CAHN ayant donné pouvoir à Madame Suzanne KEMPF
- Excusé(s) : Madame Françoise BUFFET
- Absent(s) : Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Olivier BITZ
- Rapporteur : Madame Chantal JEANPERT

N° CP/2017/461 - 43020 - Subventions en faveur de la prévention et de l'aide aux familles et aux jeunes
Proposition d'attribution de subventions de fonctionnement à des associations concourant à la politique départementale de l'Enfance et de la Famille et d'approbation d'un avenant à conclure avec l'ADEPAPE

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- décide d'attribuer, au titre de la médiation familiale et pour l'année 2017, des subventions d'un montant global de 23 453 € aux associations RESCIF, AGF, Etage et CIDFF, et réparties comme suit :

- Etage : 3 375 € ;
- Rescif : 6 578 € ;
- AGF : 9 000 € ;
- CIDFF : 4 500 € ;

- décide d'attribuer, pour l'année 2017, des subventions d'un montant global de 212 906 € aux associations œuvrant dans le domaine de la protection de l'enfance et réparties comme suit :

- l'ADEPAPE : 78 213 € ;
- Thémis : 99 662 € ;
- La Grande Ecluse : 8 000 € ;
- Rescif : 8 658 € ;
- Tout Jour là : 475 € ;
- Tremplin J : 6 935 € ;

- autorise le président du Conseil Départemental à signer l'avenant à la convention conclue avec l'ADEPAPE pour le versement de la subvention 2017, joint à la présente délibération ;

- décide d'attribuer des subventions d'un montant global de 8 750 € aux associations œuvrant dans le domaine de l'accompagnement à la parentalité, de la petite enfance et de la prévention sanitaire, au titre de l'année 2017, et réparties comme suit :

- SUMPS : 4 750 € ;
- Naître en Alsace : 3 000 € ;
- UDAF : 1 000 €

Non participation au vote : Monsieur Etienne BURGER, Madame Françoise PFERSDORFF

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20171106-lmc1112340-DE-1-1

Acte certifié exécutoire au : 10/11/17